

Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et réponses

Année LII n° 609

MENSUEL

Avril 2018

TOURNÉ VERS LE CONCILE

1. Dom Gérard, fondateur et père abbé du monastère Sainte-Madeleine du Barroux, a quitté ce monde il y a dix ans, le 28 février 2008. Et voici qu'Yves Chiron en publie la première biographie, sous titrée « Tourné vers le Seigneur ». Sortant de sa réserve ordinaire, l'historien émet ici, et à plusieurs reprises, de graves jugements¹ sur la portée de l'acte des consécration épiscopales, accompli par Mgr Lefebvre, le 30 juin 1988. Yves Chiron voit là « un schisme ». De ce schisme, estime-t-il, Dom Gérard ne mesura pas tout de suite la gravité². Ce fut seulement le 18 août suivant, avec une « Déclaration » publiée dans le journal *Présent*, que le Barroux commença à prendre officiellement ses distances avec Écône³. Cette distanciation devait s'accroître assez vite et elle conduisit Dom Gérard à adopter une attitude différente à l'égard des nouveautés introduites dans l'Église par le dernier Concile. À tel point qu'il accepta de concélébrer, au moins à deux reprises⁴, le saint sacrifice de la Messe selon le *Novus Ordo Missæ*, un nouveau rite dont les cardinaux Ottaviani et

1. Par exemple, p. 462, à propos du sermon prononcé par Dom Gérard au Barroux, le dimanche 2 août 1987 ou bien p. 486-487 lorsqu'il relate la cérémonie de la consécration, qui s'est déroulée le jeudi 30 juin 1988 à Écône.

2. CHIRON écrit : « Il n'est pas sûr que le jour des sacres Dom Gérard ait encore totalement mesuré la gravité de l'acte accompli par Mgr Lefebvre » (p. 487).

3. CHIRON, p. 497-502.

4. YVES CHIRON en fait état, p. 575-576. Le lecteur pourra se reporter aux deux articles de Michel Beaumont parus dans la revue *Fideliter*, « La dégringolade de Dom Gérard » (numéro 107 de septembre-octobre 1995, p. 52-55) et « Les concélébrations de Mgr Wach et Dom Gérard » (numéro 108 de novembre-décembre 1995, p. 42-47).

SOMMAIRE

- TOURNÉ VERS LE CONCILE, *Abbé Jean-Michel Gleize, p. 1.*

- LE SCHISME D'APRÈS CAJETAN, *Abbé Jean-Michel Gleize, p. 3.*

- IL Y A DÉJÀ BEAUCOUP D'ANTÉCHRISTS (1 JEAN 2, 28), *Instruction Pastorale, Carême 1863 Mgr Louis-Edouard Pie, Evêque de Poitiers, p. 7.*

- ÉGLISE CATHOLIQUE : UN FERME OPPOSANT À L'OSTPOLITIK DU VATICAN, LE PÈRE ALESSIO ULISSE FLORIDI (1920-1986), *Roberto de Mattei, p. 10.*

Bacci ont pourtant pu dire qu'il « s'éloigne de manière impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail »⁵ de la définition catholique de la Messe, fixée une fois pour toutes lors du concile de Trente.

2. Soit dit en passant, le schisme est, lui aussi, un « éloignement », tout comme l'hérésie. Quels en sont les termes ? Qui s'éloigne de qui ? L'ancienne messe de la nouvelle ? La nouvelle de l'ancienne ?... Le regard de l'historien devrait trouver ici ses limites - en même temps que les raisons de sa modestie. Pour sa part, l'un des témoins de la première heure du combat de la Tradition, l'abbé Paul Aulagnier, qualifie de « très sévère » le livre de Chiron, en raison de ces jugements, qui reviennent « non pas une fois comme en passant, mais mille fois », à la façon d'une récurrence « lanci-

5. CARDINAUX OTTAVIANI ET BACCI, « Préface au pape Paul VI » dans *Bref examen critique du Novus ordo Missæ*, Écône, p. 6.

6. ABBÉ PAUL AULAGNIER, Recension du livre d'Yves Chiron dans la Revue *Item* du 28 avril 2018.

COURRIER DE ROME

Responsable, Emmanuel du Chalaré de Taveau

Administration, Abonnement, Secrétariat : B.P. 10156 - 78001 Versailles Cedex - N° CPPAP : 0714 G 82978

E mail : courrierderome@wanadoo.fr - **Site** : www.courrierderome.org

Les numéros du Courrier de Rome sont disponibles gratuitement en format pdf sur le site. Pour un numéro du Courrier de Rome imprimé en format A4 sur papier, commander sur le site ou écrire au secrétariat, prix 4 euros.

Pour acheter une publication du Courrier de Rome, commander par le site, par fax (0149628591) ou par le mail du Courrier de Rome. Paiement à réception de la commande.

Pour un abonnement en version papier du Courrier de Rome les tarifs sont les suivants :

• France : abonnement 30 € - ecclésiastique, 15 € - Règlement à effectuer : soit par chèque bancaire ou à l'ordre du Courrier de Rome, payable en euros, en France ; soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.

• Étranger : abonnement, 40 € - ecclésiastique : 20 € - Règlement : IBAN : FR81 2004 1000 0101 9722 5F02 082 BIC : PSST FR PPPAR

nante et pénible »⁶. Mais refermons ici la parenthèse.

3. Que laisse derrière lui Dom Gérard ? Assurément, une profonde et vaste influence, exercée de son vivant tant par la parole que par l'écrit et qui perdure encore à travers l'œuvre de son monastère. Mais cette influence a-t-elle opéré, en tous points, le véritable bien des âmes ? Un fait restera à tout jamais indéniable, aux yeux de l'Histoire : dès le vivant même de Dom Gérard, le Barroux s'est fait le défenseur du concile Vatican II. Dom Gérard laisse derrière lui des disciples, et ces disciples se sont fait les théologiens et les apologistes de la liberté religieuse. Le principal d'entre eux, le Père Basile Valuet, publia dès 1998 une somme en six volumes sur le sujet : *La liberté religieuse et la Tradition catholique. Un cas de développement doctrinal homogène dans le Magistère authentique*⁷. Dans la biographie qu'il a consacrée au fondateur de la Fraternité Saint-Pie X, Mgr Tissier de Mallerais évoque « la hantise de communion ecclésiale et bénédictine » qui finira par « user peu à peu la capacité de résistance » du Barroux⁸. Capacité de résistance aux erreurs du Concile. Et par conséquent aussi aux réformes délétères de la nouvelle liturgie. Mgr Lefebvre avait d'ailleurs mis le doigt sur cette insuffisance fatale, dès le lendemain des sacres. « Dom Gérard », remarquait-il alors, « n'a toujours vu que la liturgie et la vie monastique. Il ne voit pas clairement les problèmes théologiques du Concile, de la liberté religieuse. Il ne voit pas la malice de ces erreurs. Il n'a jamais été très soucieux de cela. Ce qui le touchait, c'était la réforme liturgique, la réforme des monastères bénédictins [...] Il n'a pas suffisamment mesuré que ces réformes qui l'avaient amené à quitter son monastère étaient la conséquence des erreurs qui sont dans le Concile »⁹.

4. Il y a en effet un lien très étroit entre la liturgie et la profession de la foi. Du jour où il perdait de vue la malice foncière des erreurs du Concile, Dom Gérard s'engageait dans la voie qui le conduirait tôt ou tard à négliger la nocivité tout aussi foncière, pour son propre monastère, de la nouvelle liturgie. L'abbé Paul Aulagnier le souligne avec raison : « N'est-ce pas une modification fondamentale de la vie du monastère que d'y laisser célébrer la messe nouvelle¹⁰ ? » Pour mettre en perspective la biographie d'Yves Chiron, avec l'hommage dont elle se veut l'expression, relisons aussi, sans en changer une seule ligne, à vingt-cinq ans

7. Sur cette question, le lecteur pourra se reporter aux numéros de mars et octobre 2014 du *Courrier de Rome*. Le PÈRE BASILE poursuit son œuvre et le résultat en est publié depuis ces dernières années aux Éditions Artège : *Quel œcuménisme ? La difficulté d'unir les chrétiens* (2011) ; *L'Église au défi des religions : évangélisation, conflit ou dialogue ?* (2013).

8. BERNARD TISSIER DE MALLERAI, *Marcel Lefebvre, une vie*, Clovis, 2002, p. 548.

9. MGR LEFEBVRE, « Je poserai mes conditions à une reprise éventuelle des colloques avec Rome » dans *Fideliter* n° 66 de novembre-décembre 1988, p. 14.

10. ABBÉ PAUL AULAGNIER, Recension du livre d'Yves Chiron dans la Revue *Item* du 28 avril 2018.

de distance, l'Éditorial signé du même abbé Paul Aulagnier, alors Supérieur du District de France de la Fraternité Saint-Pie X : « N'était-il pas de votre responsabilité de père, *Abbas, Pater* » écrit-il en s'adressant à Dom Gérard, de laisser plutôt à vos moines « un exemple de fermeté, de persévérance, de fidélité. »¹¹ ?

5. Ni la fermeté, ni la persévérance, ni la fidélité ne sauraient être ici sans failles, car Dom Gérard n'a pas vu « la malice de ces erreurs », erreurs mortifères du concile Vatican II. « Ce n'est pas une petite chose qui nous oppose » disait encore Mgr Lefebvre en parlant du Concile. « Il ne suffit pas qu'on nous dise : vous pouvez dire la messe ancienne [c'est ce que dit le Motu proprio *Summorum pontificum* de Benoît XVI en 2007] mais il faut accepter cela [cela : les erreurs de Vatican II ; c'est ce que dit la *Lettre aux évêques* de Benoît XVI en 2009]. Non, ce n'est pas que cela qui nous oppose. C'est la doctrine. C'est clair. C'est ce qui est grave chez Dom Gérard et c'est ce qui l'a perdu¹². » L'hommage posthume appellerait donc ici quelque tempérance.

6. Pourquoi ce revirement ? Comment se fait-il qu'après avoir, durant l'été 1987, récusé comme une rupture l'enseignement conciliaire sur la liberté religieuse¹³, Dom Gérard ait fini par y voir l'écho de la Révélation divine ? « Je crois que ce qui a contribué à perdre Dom Gérard », explique Mgr Lefebvre, « c'est son souci de s'ouvrir à tous ceux qui ne sont pas avec nous et qui peuvent aussi profiter de la liturgie traditionnelle. C'est ce qu'il écrivait en substance dans la *Lettre aux amis du monastère*, deux ans après son arrivée au Barroux. Nous voulons essayer, disait-il, de ne plus avoir cette attitude critique, stérile, négative. Nous allons nous efforcer d'ouvrir nos portes à tous ceux qui éventuellement n'auraient pas nos idées, mais qui aimeraient la liturgie, afin de les faire profiter, eux aussi, des bienfaits de la vie monastique. Dès cette époque, je m'étais inquiété de ce que je considérais comme une opération très dangereuse. C'était l'ouverture de l'Église au monde et l'on a bien dû constater que c'est le monde qui a converti l'Église. Dom Gérard s'est laissé contaminer par ce milieu qu'il a reçu dans son monastère¹⁴. » Il y a là une loi inscrite au plus profond de la nature humaine, l'homme étant fait pour vivre en société. La société est en effet ce milieu dans lequel l'homme reçoit, inévitablement, sa manière de penser et d'agir, milieu où il peut difficilement éviter de prendre la condition d'une partie, recevant des autres ses orientations fondamentales.

11. ABBÉ PAUL AULAGNIER, « Celui qui m'a livré à toi est coupable d'un plus grand péché », Éditorial paru dans le numéro 96 de la revue *Fideliter* de novembre-décembre 1993, p. 1-6.

12. MGR LEFEBVRE, « Je poserai mes conditions à une reprise éventuelle des colloques avec Rome » dans *Fideliter* n° 66 de novembre-décembre 1988, p. 14.

13. Cf. CHIRON, p. 462 : « La nouvelle doctrine consiste à laisser l'erreur pulluler sous prétexte de liberté. »

14. MGR LEFEBVRE, « Je poserai mes conditions à une reprise éventuelle des colloques avec Rome » dans *Fideliter*

7. Mgr Lefebvre savait bien de quoi il parlait, car il y avait mûrement réfléchi, et sa réflexion avait justement abouti à cet « Exposé de la situation concernant ce que Rome appelle la réconciliation », dressé en vue de la réunion tenue au Pointet le 30 mai 1988¹⁵. Face à l'éventualité d'une réintégration canonique des œuvres de la Tradition, il avait fait le constat suivant : « Nous étions jusqu'à présent protégés naturellement, la sélection s'exerçait d'elle-même par la nécessité d'une rupture avec le monde conciliaire ; désormais, il va falloir faire des dépistages continuels, se prémunir sans cesse des milieux romains, des milieux diocésains. C'est pourquoi nous voulions trois ou quatre évêques et la majorité dans le conseil romain. Mais ils font la sourde oreille. Ils n'ont accepté qu'un évêque et, sous la menace continue, et avancé la date. Ils estiment inconcevable qu'on les traite comme un milieu contaminé, après tout ce qu'ils nous accordent. Le problème moral se pose donc pour nous. Faut-il prendre les risques de contacts avec ces milieux modernistes avec l'espoir de convertir quelques âmes et avec l'espoir de se prémunir avec la grâce de Dieu et la vertu de prudence et ainsi demeurer légalement uni à Rome par la lettre car nous le sommes par la réalité et par l'esprit ? Ou faut-il avant tout préserver la famille traditionnelle pour maintenir sa cohésion et sa vigueur dans la foi et dans la grâce considérant que le lien purement formel avec la Rome moderniste ne peut pas être mis en balance avec la protection de cette famille qui représente ce qui demeure de la véritable Église catholique ? Qu'est-ce que Dieu et La Trinité Sainte et la Vierge de Fatima demandent de nous comme réponse à cette question ? »

8. L'histoire n'est jamais écrite à l'avance, et elle se répète rarement de la même manière, tant les circonstances peuvent être changeantes. Mais les lois de la nature humaine ne changent pas. Il en découle souvent des probabilités assez fortes. Demeurer intègre dans un milieu contaminé est très souvent une entreprise vouée à l'échec, un rêve impossible. Ce fut le rêve de Dom Gérard, et ce fut aussi son échec. Après avoir déclaré que son refus du « schisme » et son intégration dans la Confédération bénédictine n'étaient accompagnés

n° 66 de novembre-décembre 1988, p. 14-15.

15. Cf. *Fideliter* numéro hors-série 29-30 juin 1988 et MGR BERNARD TISSIER DE MALLERAIS, *Mgr Lefebvre, une vie*, Clovis, 2002, p. 587-589.

« d'aucune contrepartie doctrinale ou liturgique », et que « nul silence ne serait imposé à sa prédication anti-moderniste »¹⁶, Dom Gérard devait déclarer au bout de quelques années : « Nous acceptons tout le magistère de l'Église, d'hier, d'aujourd'hui et de demain. En voici la preuve : nous avons rédigé et publié en 1993 un ouvrage *Oui ! le Catéchisme de l'Église catholique est catholique !* en réponse à ceux qui voient en lui l'exposé de la foi moderniste de l'Église conciliaire¹⁷. Si vraiment nous rejetions quasiment tout le Concile, aurions-nous pris la peine de défendre ce catéchisme, magnifique synthèse de toute la doctrine de l'Église, incluant nécessairement le concile Vatican II¹⁸. »

9. Alors, « qu'en est-il de cette fidélité ? » C'est encore l'abbé Paul Aulagnier qui pose la question. Car les faits sont là. Dom Gérard n'a pas fidèlement transmis les traditions de sa famille monastique. La spécificité de son œuvre ne fut pas « l'attachement à la doctrine monastique telle que l'avaient vécue le Père Muard, Dom Romain Banquet et Mère Marie-Cronier » ni « l'attachement à la liturgie traditionnelle »¹⁹. Non, car un pareil attachement se doit d'être exclusif des nouveautés contraires à la foi et au culte de la sainte Église catholique. Également éloigné de la flatterie et de l'animosité²⁰, l'historien se doit d'être juste et de rendre au Père du Barroux ce qu'il mérite. Le livre d'Yves Chiron met en évidence les beaux et nobles aspects de la vie de Dom Gérard. Mais il y manque le grand reproche, qu'une Histoire digne de ce nom ne pourra pas méconnaître longtemps : celui d'avoir finalement baissé la garde devant cette « Hérésie du XX^e siècle ».

Abbé Jean-Michel Gleize

16. *Déclaration du 18 août 1988*, citée par Chiron, p. 498.

17. Allusion au numéro de la revue *Fideliter* n° 91 de janvier-février 1993, qui publia les deux articles « Le Catéchisme du nouvel âge de l'homme », p. 3-7, par l'ABBÉ MICHEL SIMOULIN, alors Directeur du Séminaire Saint Pie X d'Écône et « Mgr Lefebvre juge le Nouveau Catéchisme », p. 8-12, par l'ABBÉ ALAIN LORANS, alors recteur de l'Institut Universitaire saint Pie X de Paris.

18. « Réponse à René Rémond » parue dans *Ouest France* des 11 et 12 février 1995, et reproduite dans *Fideliter* n° 105 de mai-juin 1995, p. 70.

19. CHIRON, p. 646.

20. CHIRON, p. 16.

LE SCHISME D'APRÈS CAJETAN

Saint Thomas d'Aquin a examiné en détail la nature du schisme¹, qui est un péché commis contre l'unité de l'Église, qui est un fruit découlant de la charité. Et de remarquer en passant que « le bien de l'unité de l'Église, auquel s'oppose le schisme, est moindre que le bien de la vérité divine, auquel s'oppose l'infidélité »². La vérité divine est en effet le principe même de l'unité de l'Église, à tel point que celle-ci ne saurait demeurer sans celle-là. Le commentaire de Cajetan, dont nous

donnons ci-après une traduction inédite, nous a paru de nature à éclaircir sur bien des points les difficultés de l'heure présente

Abbé Jean-Michel Gleize

1. SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, 2a2æ, question 39 en quatre articles.

2. Id., *ibidem*, article 2, ad 2.

I. Dans le corps du premier article de la question 39 se présentent à la fois trois difficultés à résoudre. La première survient quand il s'agit de savoir en quoi consiste l'unité de l'Église à laquelle s'oppose le schisme. La seconde survient lorsqu'il s'agit de savoir comment cette unité découle de la charité comme le dit le corps de l'article. Quand à la troisième, elle a lieu lorsqu'on se demande comment le schisme peut s'opposer à cette unité.

Et voici la raison qui motive la première difficulté, qui survient lorsqu'on se demande en quoi consiste cette unité à laquelle s'oppose le schisme. Puisque l'unité découle de l'être, il faut que toute unité corresponde à une certaine manière d'être ; et donc aussi tout ce qui enlève l'unité enlève une certaine manière d'être. Or, si on laisse de côté l'être selon la relation qui relie les membres de l'Église à un seul chef, on ne voit plus aucune manière d'être qui soit commune aux membres de l'Église et qui les relie entre eux, et qui pourrait fonder l'unité de l'Église à laquelle s'oppose le schisme. Car on peut être dans le schisme et retenir la foi, l'espérance, les sacrements et le culte. Quant à la charité, on la perd indirectement par tout péché mortel et directement si on la rejette explicitement ; tandis que le péché de schisme ne consiste pas en cela : car si l'on s'oppose à ce que la charité existe, en soi-même ou chez autrui, on n'en est pas pour autant schismatique.

Voici la raison qui motive la deuxième difficulté, qui survient lorsqu'on se demande comment cette unité découle de la charité. D'une part le schisme enlève ce qui est possédé indépendamment de la charité : on peut le voir lorsque celui qui se trouve déjà dans le péché mortel devient schismatique de non-schismatique qu'il était. D'autre part est schismatique celui qui refuse de se soumettre au Souverain Pontife, ce qui s'oppose directement non à la charité mais à l'obéissance.

Voici la raison qui motive la troisième difficulté. Il suffit que l'on s'oppose sur un seul point pour que l'on détruise tout ce qui s'y rattache. Or l'unité de l'Église ne peut pas être enlevée à l'Église de même qu'on ne peut pas lui retirer l'existence, quand bien même il y aurait une infinité de schismes (car sinon il pourrait y avoir plusieurs églises et non pas une seule, ou bien l'Église pourrait cesser d'exister avant la consommation du siècle). Il s'ensuit donc que ce n'est pas le schisme qui enlève l'unité de l'Église et donc que l'on procède mal en voulant partir de ce fait pour en montrer la nature.

II. Pour résoudre ces difficultés, commençons par retenir ce qui suit. L'Église militante est le rassemblement de ceux qui ont la foi et elle est une selon l'unité numérique ; et il faut que tant son être que son unité numérique découlent d'une manière d'être qui n'est pas celle en vertu de laquelle l'on est en soi mais celle en vertu de laquelle l'on est en relation avec un autre. Or, parmi les différentes manières d'être, seules la relation et l'action-passion consistent dans le lien qu'elles établissent avec un autre. Car la manière d'être de la substance, ainsi que celle de la quantité et celle de la qualité, sont manières d'être d'un supposé qui est déter-

miné sans égard à un autre. Tandis que la manière d'être de l'action-passion établit le lien entre des réalités aussi distantes que le ciel et la terre et la manière d'être de la relation établit le lien entre les réalités dont l'unité définit l'univers entier. Et c'est pourquoi l'être et l'unité de l'Église doivent être envisagés en fonction de ces deux manières de l'être. Or, si on considère les fidèles de l'Église, on peut prendre en compte trois points de vue.

En premier lieu, il y a l'unité des vertus théologiques et des sacrements. Car chacun des fidèles croit, espère et aime la même chose que les autres, à savoir un seul Dieu trine, et retient les mêmes sacrements. Et si les fidèles n'étaient pas unis dans l'Église par un autre moyen que celui-là, il n'y aurait pas à proprement parler d'Église une, mais il y aurait seulement des fidèles qui seraient semblables sous le rapport des vertus théologiques et sous le rapport des sacrements.

En deuxième lieu, il y a l'unité qui découle de la dépendance vis-à-vis d'un seul chef, non seulement du Christ qui est le chef invisible dans le ciel mais de son vicaire qui est le chef visible sur terre. En raison de cette unité, il y a dans les fidèles une relation d'ordre à un seul et unique chef, et c'est une relation d'ordre selon l'action et la passion, selon que le chef commande et que les fidèles obéissent. Car les fidèles sont mus par l'Esprit Saint non seulement pour croire, espérer mais aussi pour obéir à un seul et même chef, vicaire du Christ. Et s'il n'y avait dans l'Église que ce seul titre d'unité, il n'y aurait pas d'Église une, mais on doit dire qu'il y aurait une réunion d'éléments divers sous une seule et même autorité ; en effet, il y aurait des fidèles dans l'Église comme il y a plusieurs royaumes différents qui dépendent tous d'un seul et même roi.

En troisième lieu, il y a enfin l'unité qui résulte du fait que tous les fidèles soient mis en rapport les uns avec les autres, unité dont il résulte que les fidèles sont déterminés par une manière d'être : ils sont alors en tant que relatés, *in esse relativo*. C'est-à-dire qu'ils sont en tant que parties d'un seul et même peuple, d'une seule et même cité ou d'une seule et même famille ; et de ce fait, chacun se trouve mis en dépendance du tout. En effet, toute partie dépend d'un tout. Et c'est pourquoi, l'on définit la mesure selon laquelle s'établira cette dépendance, et avec cela ce qui définit comme telle la partie, selon l'action et la passion. Car les fidèles sont mus par l'Esprit Saint pour accomplir les actes de la vie surnaturelle (croire, espérer, aimer, recevoir et donner les sacrements, obéir, commander, enseigner) non seulement selon la substance de ces actes mais aussi selon la manière de les accomplir, c'est-à-dire de telle sorte qu'ils accomplissent ces actions en tant que parties d'un seul et même tout. Et à cela, il n'y a pas d'autre cause que le Saint-Esprit, lequel, parmi les articles de foi, a établi en plus de la communion des saints une seule et sainte Église. Car l'Esprit Saint lui-même, répartissant ses dons comme il le veut, a voulu qu'il y ait une Église catholique, c'est-à-dire universelle, et qu'elle soit une et non pas qu'il y en ait plusieurs. Et c'est pourquoi il pousse les fidèles à

agir, aussi bien de façon intérieure que de façon extérieure, en tant que parties d'un seul et même tout, pour le bien d'un seul et même tout et en conformité avec un seul et même tout. En effet, tout fidèle croit qu'il est membre de l'Église et il croit, espère, reçoit et donne les sacrements, enseigne en tant que membre de l'Église. Et il accomplit ces actions en vue du bien de l'Église, comme la partie agit en vue du bien du tout duquel elle tient tout ce qu'elle est, en tant que partie, et il accomplit ces actions en conformité avec la foi et la Tradition de l'Église. Et c'est pourquoi, entre les églises particulières qui semblent entièrement séparées les unes des autres (par exemple l'église d'Écosse et celle d'Espagne) il y a non seulement une unité d'action par la foi, l'espérance, la charité et les sacrements, non seulement aussi unité d'action par l'obéissance à un même chef, mais il y a encore unité de relation de partie à partie, dans le cadre d'une seule et même société qui est gouvernée premièrement et principalement par l'Esprit Saint ; et cette unité que cause ainsi l'Esprit Saint constitue le bien suprême, non pas purement et simplement, mais dans l'ordre des relations qui nous unissent au prochain, c'est-à-dire qu'il s'agit là du bien commun à l'univers entier, non pas bien commun quelconque, mais bien commun spirituel, et non pas bien commun par accident mais bien commun par soi, non pas secondaire, mais principal. Car il s'agit là de l'être même de l'Église, l'Église considérée dans ce qui la définit comme un tout un et unique. Et le signe qui manifeste cette unité du tout dans ses parties c'est l'unité du concile œcuménique.

Telle est l'unité de l'Église à laquelle s'oppose le schisme. Car dans la mesure où l'on est schismatique, on refuse d'agir en tant que partie de l'Église ; important peu pour quelle raison on est conduit à ce refus. L'essentiel est que l'on en arrive à refuser de se comporter comme partie de l'Église : c'est alors que l'on encourt le schisme. Car, quelle que soit la raison pour laquelle on arrive à cela, que ce soit parce que l'on retient une doctrine ou une volonté d'agir différentes de celle du tout, dans la mesure où l'on prétend donner les sacrements ou les recevoir, donner un enseignement ou en recevoir un, exercer le gouvernement ou être gouverné, de telle sorte que l'on veuille se conduire non pas comme partie de l'Église mais comme si l'on était soi-même un tout autonome, c'est alors que l'on est schismatique.

Et c'est par le moyen de cette dernière considération que l'on résout la première difficulté. Mais pour ce qui est de l'objection qui se tire de la charité, elle s'éclaircira lorsqu'on aura répondu à la deuxième difficulté.

III. On résout ainsi la deuxième difficulté : car le propre de l'amour est de faire l'unité, et l'unité de l'Église est une unité d'ordre spirituel. Et c'est pourquoi on dit qu'elle découle de l'amour spirituel qui est la charité, non pas au sens où cette unité consisterait dans la charité mais au sens où cette unité est un effet qui découle de la charité. En effet, c'est par la charité que le Saint Esprit détermine chacun des fidèles en particulier pour qu'il ait la volonté d'être partie d'un seul et

même organisme qui est celui de la société catholique et auquel lui-même donne la vie ; et c'est de la sorte que l'Esprit Saint constitue l'unité de l'Église catholique Or, les effets de la charité sont de deux ordres : il y a des effets qui sont toujours formés par la charité, comme la contrition ; il y a des effets qui peuvent être informés. Et certes l'unité de l'Église fait partie de ces effets formés si on la considère en elle-même, et en tant que l'Église est toujours pourvue de la grâce ; mais pourtant si on la considère selon qu'elle est participée par tel ou tel membre de l'Église, alors elle peut être informée. Et c'est pourquoi, on peut dire à la fois et que cette unité est un effet de la charité et que celui qui la participe est en état de péché mortel ; et ainsi il est possible sans être schismatique de refuser la charité pour soi-même ou pour autrui, à moins que ce refus n'en arrive à exclure cet effet particulier de la charité qu'est l'unité de l'Église. Et même dans ce dernier cas, il faudrait distinguer : car c'est une chose que de refuser qu'il y ait une Église une et c'en est une autre que de se refuser à faire partie de cette unité de l'Église. De même qu'il y a une différence entre refuser que la foi existe et refuser de croire ce qui est de foi. Dans chacun de ces deux exemples en effet, la première alternative correspond à la haine des choses spirituelles tandis que la seconde correspond proprement au vice du schisme ou à celui de l'hérésie. Quant à la difficulté, qui procède à partir de l'obéissance, on répond que le schisme ne consiste pas à refuser d'obéir au Souverain Pontife avec pertinacité ; mais il y a schisme lorsque l'on refuse de se soumettre au Souverain Pontife en tant que celui-ci est le chef de l'Église, de la même manière que l'hérésie consiste à ne pas croire à ce qu'il enseigne en tant que chef de l'Église.

IV. On résout enfin la troisième difficulté : quand on dit qu'il y a péché contre l'unité de l'Église, on entend par là soit le péché qui est commis par l'intellect lorsque l'on ne croit pas que l'Église est une dans son chef ou dans ses membres et ce serait un péché d'infidélité ; soit on entend par là le péché qui est commis par la volonté et alors on doit encore distinguer. Cela peut avoir lieu selon l'intention, lorsque quelqu'un croit que l'Église est une et nourrit cependant le propos de détruire cette unité, poussé par la haine ou par la colère envers l'Église ou envers le pape ; et cela peut avoir lieu selon la volonté de mettre à exécution ce propos, lorsque quelqu'un préfère se comporter comme s'il ne faisait pas partie de l'Église plutôt que de renoncer à son projet. Et cela semble être le cas chez ceux qui ont la prétention de convoquer des conciles généraux ou bien de tenir pour non avendus les conciles légitimement convoqués. Et dans les deux cas on encourt le schisme ; de la même manière que l'on encourt l'homicide non seulement si on a directement l'intention de tuer mais encore si on préfère accomplir une action dont va découler la mort d'un homme plutôt que de renoncer à cette action. Or, on doit faire une double distinction pour bien voir comment le schisme porte atteinte à l'unité de l'Église. La première distinction fait la différence entre détruire en intention ou détruire en réalité ; la seconde fait la différence à propos de la

chose que l'on prive de l'unité, pour savoir si c'est l'Église ou si c'est soi-même. Car celui qui est schismatique en intention prive l'Église elle-même de son unité, tout comme celui qui est sous l'emprise de la haine vis-à-vis de Dieu prive Dieu de sa bonté autant que cela lui est possible. Quant à celui qui est schismatique en réalité, il se prive lui-même de l'unité de l'Église. En effet, il agit pour obtenir en réalité un tel résultat, c'est-à-dire pour faire en sorte que l'unité de l'Église ne soit pas participée en lui et que lui-même ne soit pas partie de la société catholique.

V. Dans ce même article remarquons ceci : puisque *le bien découle d'une cause qui s'exerce sans aucune défaillance tandis que le mal se produit lorsqu'il y a un seul défaut* (Denys l'Aréopagite : « Des Noms divins », chapitre IV, leçon 22 du commentaire de saint Thomas), si l'on veut qu'il y ait ce bien qui consiste à être membre de l'Église catholique, deux conditions sont requises. Premièrement il faut que l'on se comporte comme une partie de cette Église, en professant la foi, l'espérance, la charité, en recourant aux sacrements, etc. Deuxièmement il faut que l'on soit soumis au Souverain Pontife comme au chef de l'Église catholique. Et c'est pourquoi il est dit dans la lettre du texte que l'unité de l'Église consiste *en ce que les membres en sont reliés les uns aux autres*, et on dit cela par rapport à la première condition (car elle se réalise dans la mesure où tous sont parties d'un même tout) ; et en ce que tous sont dans la dépendance d'un seul chef et on dit cela par rapport à la deuxième condition. Mais pour que l'on encoure ce mal et que l'on soit schismatique, il suffit de l'une seule des deux conditions suivantes : soit que l'on cesse de reconnaître sa dépendance à l'égard d'un seul chef, soit que l'on cesse de vouloir se mettre en rapport avec tous les autres membres. Et c'est pourquoi dans la lettre du texte on ajoute la mention de ces deux genres de schismatiques.

VI. Toujours dans ce même article, se présente encore une autre difficulté : est-ce que la personne du pape qui est véritablement, certainement et sans aucun doute pape peut être schismatique ? Il semble que le pape ne puisse pas encourir le schisme. D'abord il ne peut pas se séparer de l'unité qui a pour fondement le chef de l'Église puisque c'est lui qui est ce chef ; ensuite, il ne peut pas se séparer de l'unité de l'Église puisque l'Église est en lui selon ce que dit saint Cyprien : « On doit savoir que l'évêque est dans l'Église et que l'Église est dans l'évêque ; et si quelqu'un se sépare de l'évêque, il n'est pas dans l'Église ». Mais en sens inverse, c'est un fait que le pape peut tomber dans l'hérésie et donc dans le schisme ; car quiconque est hérétique est schismatique (bien que la réciproque ne soit pas nécessaire).

Bien qu'il y ait sur ce point, diversité d'opinions, cependant une conclusion paraît hors de doute : la personne du pape peut encourir le crime du schisme, même sans pour autant commettre une hérésie. Et on le prouve de la manière suivante. S'il y a des parties qui peuvent cesser de rester unies au tout sans que cela empêche le tout dont elles sont parties de subsister,

alors ces parties ne sont pas indissociables du tout. Or, l'union de la personne du pape à ce tout que constitue l'Église est telle : l'unité de l'Église demeure sauve même si la personne du pape n'est pas dans l'Église. Donc la personne du pape peut se dissocier de l'unité de l'Église et cela signifie que la personne du pape peut être schismatique. La mineure de ce raisonnement est claire : car on voit bien que durant la vacance du Siège apostolique l'Église reste une bien que la personne du pape n'en fasse pas partie. Cela se produirait au for interne de l'intention du pape si le pape avait le propos de ne pas se situer en relation avec l'Église comme une partie de celle-ci dans le domaine spirituel et s'il voulait se contenter d'en être le chef purement temporel. Et cela se produirait au for externe de l'agir du pape si son agir correspondait à un tel propos, par exemple s'il avait la prétention d'excommunier l'Église. Car il est certain que la personne du pape pourrait en venir à ce genre de méfaits et partant être véritablement schismatique.

Pour répondre au premier argument allant à l'encontre de cette conclusion, disons que la personne du pape peut refuser de se conformer à la fonction du pape, et c'est alors per accidens que le pape agit, c'est-à-dire non pas en tant que tel. Et s'il retenait ce propos de façon pertinace, il se séparerait de l'unité de la tête de l'Église et serait schismatique. Car la personne du pape est liée par les lois qui règlent l'accomplissement de sa fonction de pape devant Dieu.

Pour répondre au deuxième argument, disons que l'Église est en relation avec le pape dans la mesure où celui-ci agit en tant que pape, en tant que chef de l'Église ; mais si le pape ne voulait pas se comporter en tant que tel, ni l'Église ne serait en lui ni lui dans l'Église.

VII. Dans cette réponse au deuxième argument, l'on doit bien remarquer que, si l'on refuse de tenir compte de ce que le pape commande ou de ce qu'il juge, cela peut se produire de trois façons. Premièrement par rapport à l'objet de ce jugement ou de ce commandement ; deuxièmement par rapport à la personne qui émet ce jugement ; troisièmement par rapport à la fonction même qu'exerce celui qui juge. En effet, si on compte pour rien le jugement du pape, même avec pertinacité, par exemple si on ne veut pas exécuter ce qu'il a commandé en refusant de renoncer à entreprendre une guerre donnée, ou de restituer un territoire donné, et ainsi de suite, c'est une erreur très grave mais on n'en est pas pour autant schismatique. Car il arrive, et c'est souvent le cas, que l'on refuse d'exécuter ce que le supérieur commande tout en continuant pourtant à reconnaître le supérieur comme tel.

Il se peut aussi que l'on ait un doute sur la personne du pape et que ce doute soit raisonnable ; et que pour autant on refuse non seulement de se rendre auprès de ce pape, mais encore de reconnaître ce qu'il décidera en personne. Et l'on reste disposé à recourir aux juges dénués de tout soupçon que ce pape reconnaîtrait pour ses intermédiaires. Dans ce cas, on n'encourt pas le schisme ni même un autre péché quel qu'il soit. Car la

nature commande d'éviter ce qui est nuisible et de se garder du danger. Et la personne du pape peut exercer son pouvoir de façon tyrannique et d'autant plus facilement qu'il n'a pas de pouvoir au-dessus de lui et ne craint pas qu'il y ait sur terre quelqu'un pour venger ses abus.

Mais si l'on refuse ce que commande ou décide le pape en tant que cela découle de sa fonction, parce qu'on ne reconnaît pas le pape comme son supérieur, même si on est persuadé de son bon droit, c'est alors que l'on schismatique à proprement parler. Et c'est dans ce sens que l'on doit entendre la lettre de cet

IL Y A DÉJÀ BEAUCOUP D'ANTÉCHRISTS (1 JEAN 2, 28)

L'antéchrist et les antéchrists

Notre Seigneur a dit : « Veillez à ce que personne ne vous séduise. Car plusieurs viendront en mon nom et diront : Je suis le Christ, et ils séduiront un grand nombre d'âmes... et beaucoup de faux christes et de faux prophètes surgiront, et ils feront des signes et des prodiges étonnants, à ce point que les élus eux-mêmes, si cela se pouvait, seraient induits en erreur. Je vous prédis ces choses, afin que vous vous teniez pour avertis » (Matt. 14, 4-5, 24-25).

Cet avertissement du Sauveur, vos pasteurs ont reçu la mission de vous le répéter souvent, mais particulièrement à ces époques de confusion et de crise où il semble que les légions infernales aient reçu une plus grande puissance de tromper et de nuire. Tels étaient les temps de saint Hilaire. Aussi est-ce sa voix et sa doctrine que nous venons vous faire entendre dans cette courte instruction pastorale.

Ce saint docteur, en expliquant l'Évangile à vos pères, s'est souvent attaché à leur donner le signalement de l'antéchrist ; et non-seulement de cet antéchrist individuel et personnel qui accomplira un rôle si terrible dans les derniers jour du monde, mais encore de ces antéchrists nombreux et presque innombrables qui doivent, sur tout le parcours de la ligne des siècles, préparer la venue et faciliter la mission de l'antéchrist final.

Mes enfants, disait ce grand pontife s'appropriant les paroles de saint Jean, *Filioli*, parce que vous avez entendu dire peut-être que l'antéchrist vient, et que la dernière heure approche, ce que personne ne sait, moi je vous dis une chose certaine, « c'est qu'il y a déjà beaucoup d'antéchrists » (1 Jean, 2,18). Que l'antéchrist, qui sera un et individuel à la fin des âges, soit auparavant nombreux et multiple, c'est ce que le témoignage de l'Écriture rend incontestable. Quiconque nie le Christ tel qu'il est annoncé par les apôtres, celui-là est antéchrist. La signification propre du nom antéchrist, c'est d'être contraire à Jésus-Christ. (Saint Hilaire, *contra Auxentium*, 2).

Or, s'il est écrit que les temps de l'antéchrist sont périlleux, que la bonne foi de beaucoup sera surprise, il ne faut pas moins de précaution envers ses devanciers et ses précurseurs. « Je n'ai qu'un avis à vous donner :

article et les passages qui lui sont semblables. En effet la désobéissance, quelle que soit sa pertinacité, ne constitue pas le schisme sauf si elle équivaut à une rébellion contre la fonction du pape ou contre celle de l'Église de sorte que l'on refuse d'être soumis à cette fonction du pape et de le reconnaître comme son supérieur, etc.

Commentaire du cardinal Cajetan sur l'article 1 de la question 39, dans la IIaIIæ de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin.

Prenez garde à l'antéchrist, ayez peur de l'antéchrist » : *Unum moneo : cavete antichristum* (idid., 12).

Et si vous demandez où se trouve aujourd'hui cet antéchrist dont vous avez tant à vous garder, il me serait vraiment plus facile de vous dire où il n'est pas.

Qui sont les antéchrists ?

Antéchrist, celui qui nie que Jésus soit Dieu ; antéchrist, celui qui nie que Jésus soit homme ; antéchrist, celui qui nie que Jésus soit Dieu et homme tout ensemble.

Celui-là est un antéchrist, dit saint Jean, qui nie le Père, puisqu'en niant le Père, il nie le Fils : *Hic est antichristus qui negat Patrem et Filium* (1 Jean, 2, 22). En effet, il n'y a pas d'antichristianisme plus radical que celui qui nie la divinité à sa source, à son principe. Comment le Christ serait Dieu, s'il n'y a pas de Dieu ? Or, la négation de l'être divin, de la substance divine, et l'introduction de je ne sais quelle théodicée sophistique qui, tout en maintenant la dénomination de Dieu, en supprime la réalité, et lui substitue des abstractions et des rêves qui flottent entre l'athéisme et le panthéisme ou qui n'ont aucun sens : voilà le symptôme capital de la situation intellectuelle du moment, voilà l'enseignement qui remplit les livres et qui inspire les leçons de toute une école nombreuse et puissante. En présence de ces doctrines, « je n'ai qu'un avis à vous donner. Prenez garde à l'antéchrist » : *Unum moneo : cavete antichristum*.

Saint Jean poursuit : « Quiconque nie le Fils, n'a point le Père, et il n'a pas la vie. Celui qui croit dans le Fils de Dieu a pour soi le témoignage de Dieu. Celui qui ne croit pas au Fils, rend Dieu menteur, parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a donné à son Fils (1 Jean, 2, 23.- 5, 10,12). Beaucoup de séducteurs sont entrés dans le monde, qui ne confessent point que Jésus-Christ soit venu dans la chair : quiconque nie cela, est un séducteur et un antéchrist (2 Jean, 7). Or, si vous écoutez ce qui se dit, si vous lisez ce qui est écrit à cette heure, vous apprendrez ou bien que le personnage historique de Jésus n'a même pas existé, du moins tel qu'il est présenté dans les Évangiles, ou bien qu'il a été un des types humains en qui s'est davantage manifesté cet idéal de sagesse, de raison, de perfection qu'on est convenu de nommer Dieu. On ne vous accor-

dera point que le Fils de Marie soit le Fils de Dieu fait homme, le Verbe descendu dans la chair, celui en qui réside corporellement la plénitude de la divinité (Coloss. 2, 9), et, pour tout dire l'Homme-Dieu. Épouvanté de ces blasphèmes, qui sont le complet renversement du symbole chrétien, « je n'ai qu'une chose à vous dire. Prenez garde à l'antéchrist » : *Unum moneo : cavete antichristum.*

Que dirai-je encore ? Antéchrist, celui qui nie le miracle, celui qui enseigne que le miracle n'a pas sa place possible dans la trame des choses humaines : car le Christ, encore bien que ses paroles eussent un accent qui pouvait mériter créance, n'a cependant établi sa divinité que par l'argument décisif du miracle (Jean, 10, 25, 37, 38) ; et il a donné à ses apôtres, comme moyen de persuasion et de conquête, la puissance du miracle (Jean, 14,12 ; Marc 16,20) ; et sa venue dans la chair, l'union de la nature humaine et de la nature divine en sa personne unique, c'est le miracle par excellence (Coloss., 1, 26). Supprimer le miracle, c'est supprimer tout l'ordre surnaturel et chrétien. Ici encore : « Prenez garde à l'antéchrist » : *Unum moneo : cavete antichristum.*

Antéchrist, celui qui nie la révélation divine des Écritures ; car ce sont les prophéties inspirées divinement qui nous ont annoncé le Christ, et ce sont les Évangiles écrits sous la dictée de l'Esprit-Saint, ainsi que les actes et les lettres des apôtres, qui nous font connaître le Christ (2 Pierre, 1, 1). Nous avons ici à alléguer les propres paroles de saint Hilaire : « Quiconque nie le Christ tel qu'il a été annoncé par les apôtres, celui-là est un antéchrist. » Si donc vous entendez donner le démenti aux livres saints, si leur autorité est ravalée au niveau des conceptions de l'esprit humain, « j'ai un conseil à vous donner : Prenez garde à l'antéchrist » : *Unum moneo. Cavete antichristum.*

Antéchrist, celui qui nie la divine institution et la divine mission de l'Église : car le terme des œuvres, des souffrances et de la mort de Jésus-Christ, a été la fondation de son Église. « Jésus-Christ a aimé son Église, et il s'est livré lui-même pour elle afin de la sanctifier, après l'avoir lavé dans le baptême d'eau par la parole de vie, pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni quoi que ce soit de défectueux, mais étant sainte et irrépréhensible » (Éph., 5, 25, 27). Or, si l'Église n'a pas un caractère surnaturel, si elle est seulement une institution terrestre, un des Établissements religieux destinés à jouer un rôle plus ou moins long au sein de l'humanité, une société exposée aux vicissitudes et aux défaillances des choses d'ici-bas, une école plus ou moins respectable et de philosophie et de philanthropie, en un mot, si l'Église n'est pas divine, c'est que le Christ, son fondateur, n'est pas Dieu. Rejeter la divinité de l'œuvre, c'est rejeter la divinité de l'ouvrier. « J'ai toujours la même recommandation à vous faire : Prenez garde à l'antéchrist » : *Unum moneo : cavete antichristum.*

Antéchrist, celui qui nie la suprême et indéfectible autorité de Pierre. En effet, Jésus-Christ, après avoir regardé cet homme au visage, lui a dit : « Simon, fils

de Jean, ton nom va être changé. Désormais tu t'appelleras Céphas, ce qui veut dire Pierre » (Jean 1, 42) ; « et sur cette pierre, je bâtirai mon Église, et les puissances de l'enfer ne prévaudront point contre elle ; et je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout ce que tu lieras sur la terre, sera lié dans le ciel ; et tout ce que tu délieras sur la terre, sera délié dans le ciel » (Matt. 16 18-19). Et le même Jésus lui dit encore : « Simon, Simon, voici que satan vous a demandé tous pour vous cribler comme du froment. Mais moi, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas ; et toi, quand tu seras converti, confirme tes frères » (Luc, 16 18-19). Or, si ces paroles de Jésus-Christ n'ont pas fait de Pierre le fondement inébranlable de l'Église, le roc immuable de la vérité, l'oracle infaillible de la foi, c'est que celui qui les a prononcées n'avait pas la puissance de les rendre efficaces. Toucher à Pierre, c'est toucher à la tête vivante, au chef visible de l'Église chrétienne, qui revit et qui subsiste en lui. « Je vous prie encore : Prenez garde à l'antéchrist » : *Unum moneo : cavete antichristum.*

Antéchrist, celui qui nie ou qui déprime le sacerdoce chrétien. Car Jésus-Christ ressuscité a dit à ses apôtres : « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie. Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit ; et voici que moi je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles » (Matt., 28, 18-20). Or, si les pouvoirs ainsi conférés par Jésus ne sont pas les pleins pouvoirs d'enseigner la vérité au nom de Dieu par la prédication, d'administrer la grâce par les sacrements, de pourvoir à l'observation des préceptes divins par le gouvernement ecclésiastique, et si, dans l'exercice de ces pouvoirs, le sacerdoce chrétien n'est pas soutenu par une assistance continue et par une présence journalière du Christ en lui ; ici encore, il faut admettre que le Christ a dit plus qu'il n'a pu faire, et que, par conséquent, il n'est pas Dieu. Et sachant que le Seigneur a dit à ses lévites même de l'ancienne loi : « Ne touchez pas à mes chrétiens » (1 Cron., 16, 22), et qu'il a dit aux ministres de la loi nouvelle : « Celui qui vous reçoit, me reçoit, et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé » (Matt. 10, 40). quand je vois la langue de mon pays se dépraver jusqu'à changer en titre d'insulte et de dédain cette première initiation sacerdotale et royale qui s'appelle la cléricature, et que les vocabulaires avaient longtemps donnée comme synonyme du savoir et de l'instruction libérale, je me sens épris d'une immense pitié pour une génération dont les sommités mêmes peuvent descendre à un pareille abaissement et se montrer coupables d'un tel oubli de respect envers ce que tous les peuples ont eu de plus sacré, et « je redis toujours la même leçon : Prenez garde à l'antéchrist » : *Unum moneo : cavete antichristum.*

Antéchrist, celui qui nie la supériorité des temps et des pays chrétiens sur les temps et les pays infidèles ou idolâtres. Car si Jésus-Christ, qui nous a illuminé alors que nous étions dans les ténèbres et dans les ombres de

la mort (Luc, 1, 79), n'a pas enrichi le monde, je dis même le monde social et politique, de biens meilleurs que ce qu'il possédait au sein du paganisme, c'est que l'œuvre du Christ n'est pas une œuvre divine. Il y a plus : si l'Évangile, qui fait le salut des hommes, est impuissant à procurer le véritable progrès des peuples ; si la lumière révélée, profitable aux individus, est préjudiciable aux sociétés ; si le sceptre du Christ, doux et bienfaisant aux âmes, peut-être même aux familles, est mauvais et inacceptable pour les cités et les empires, en d'autres termes, si Jésus-Christ, à qui les prophètes ont promis et à qui son Père a donné les nations en héritage (Jean, 1, 14), ne peut exercer sa puissances sur elles qu'à leur détriment et pour leur malheur temporel, il en faut conclure que Jésus-Christ n'est pas Dieu. Car, ni dans sa personne, ni dans l'exercice de ses droits, Jésus-Christ ne peut être divisé, dissous, fractionné ; en lui la distinction des natures et des opérations ne peut être la séparation, l'opposition ; le divin ne peut être antipathique à l'humain, ni l'humain au divin. Au contraire, il est la paix, le rapprochement, la réconciliation ; il est le trait d'union « qui a fait les deux choses une » : *ipse est pax nostra qui fecit utraque unum* (Éph., 2, 11). C'est pourquoi saint Jean nous dit : « Tout esprit qui dissout Jésus, n'est pas de Dieu, et c'est proprement lui qui est cet antéchrist dont vous avez entendu dire qu'il vient, et qu'il est déjà maintenant dans le monde » (1 Jean, 4, 3). Lors donc j'entends certains bruits qui montent, certains aphorismes qui prévalent de jour en jour, et introduisent au cœur des sociétés le dissolvant sous l'action duquel doit périr le monde, « je jette ce cri d'alarme : Prenez garde à l'antéchrist » : *unum moneo : caveo antichristum*.

Vigilance

Nous pourrions étendre encore le détail des erreurs qui s'accréditent chaque jour autour de nous, et qui constituent tout ce système que l'on peut appeler l'antichristianisme. Ce que nous avons dit est plus que suffisant pour exciter une vigilance, et pour vous rendre de plus en plus défiants envers toute doctrine qui ne procède pas de l'Église, et qui n'est pas conforme à ce qui vous a été enseigné par vos légitimes pasteurs. Retenez fortement gravées dans votre esprit les paroles solennelles qu'adressait saint Paul à nos pères : « J'étonne, écrivait-il aux Galates, que vous vous laissiez détourner si vite de celui qui vous a appelés à la grâce du Christ, pour passer avec tant de facilité à un autre évangile : ou plutôt, il n'y a pas d'autre évangile, mais il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent renverser et changer l'Évangile de Jésus-Christ. Mais quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou quand un ange du ciel vous annoncerait un évangile différent de celui que vous nous avons annoncé, qu'il soit anathème. Oui, nous vous le répétons : si quelqu'un vous enseigne un évangile autre que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. Car, je vous le déclare mes Frères, l'Évangile que je vous ai prêché, n'a rien de l'homme ; en effet, je ne l'ai reçu ni appris d'aucun homme, mais de la révélation de Jésus-Christ » (Gal., 1, 6-12). Demeurez donc ferme dans la foi antique et

invariable de la sainte Église ; « soyez des hommes, et ne soyez pas des enfants qui flottent et qui se laissent aller à tous les vents des opinions, séduits par les tromperies humaines et par les menées audacieuses de l'erreur qui les circonviennent » (Éph., 4, 14). Le divin Sauveur a dit, en prédisant le temps de la ruine de Jérusalem : « Malheur à quiconque sera dans les douleurs de l'enfantement ou dans la période de l'allaitement ! » (Matt. 24, 19). Ce que saint Hilaire explique ainsi : « Dans les jours orageux et difficiles de l'Église, malheur aux âmes travaillées par le doute, et chez qui la foi, la piété ne seront qu'à l'état de conception ou de première nutrition. Les unes, surprises par l'embarras de leur incertitude, et attardées par les irrésolutions de leur esprit en travail, seront trop pesantes pour échapper aux poursuites de l'antéchrist ; les autres, n'ayant pas encore dégusté les mystères de la foi, et n'étant imbues que d'une faible dose de la science divine, manqueront de la force et de l'habileté nécessaires pour soutenir de si grands assauts » (Comment. In Matt. 25, 6). C'est cet alourdissement et cette débilitation des âmes qui rendront les derniers temps si pernicieux, et qui occasionneront tant de défections.

En revanche, saint Augustin fait ressortir combien ces jours d'épreuve donnent de lustre et d'accroissement au mérite des âmes fidèles : Commentant ces mots de l'Apocalypse : « Il faut que le diable soit délié quelque "temps" » (Apoc., 20, 3), il montre que le démon n'est jamais lié d'une façon absolue pendant la vie de l'Église militante, mais que pourtant il l'est souvent en ce sens qu'il ne lui est pas permis d'user de toute sa force ni de toute sa ruse pour séduire les hommes. Car, s'il avait une pleine puissance durant le cours de tous les siècles, l'infirmité du grand nombre est telle que beaucoup de faibles, dont il plait à Dieu de grossir et de remplir l'Église, seraient détournés de croire ou deviendraient apostats de leur croyance : ce que Dieu ne veut pas souffrir ; et voilà pourquoi le démon est en partie lié (de civitate Dei, L, 20, C. 8. De alligatione et solutione Dei, N. 1 et 2). Mais, d'autre part, s'il n'était pas déchainé, la puissance de sa malice serait moins connue, la patience très fidèle de la cité sainte serait moins exercée, et l'on comprendrait moins l'immense fruit que le Tout-Puissant a su tirer de l'immense force du mal (ibid. 2). Le Seigneur le déliera donc pour un temps, afin de faire éclater l'énergie avec laquelle la cité de Dieu aura surmonté un si terrible adversaire, et cela à la grande gloire de son rédempteur, de son aide, de son libérateur » (ibid.). Et le saint docteur va jusqu'à dire à ses contemporains : « Pour nous, mes Frères, que sommes-nous, et quel mérite avons-nous en comparaison des saints et des fidèles qui seront alors, puisque, pour les éprouver, ce même ennemi sera déchainé, que nous avons déjà nous, tant de peine à combattre et à vaincre alors qu'il est lié » (ibid.).

Grandeur et mérite de la fidélité

Courage, donc, plus la religion est attaquée, plus l'Église est battue en brèche de toutes parts, plus les doctrines d'erreur et de perversion envahissent les dis-

cours, les livres, les théâtres et remplissent tout l'air de leurs miasmes pestilentiels, plus aussi vous pouvez acquérir devant Dieu de grandeur, de perfection, de mérite, si vous parvenez à éviter la contagion, si vous ne vous laissez ébranler dans aucune de vos convictions, et si vous demeurez fidèles au Seigneur Jésus que tant d'autres ont la faiblesse et le malheur d'abandonner. Ne vous laissez point éblouir par la force et le nombre des assaillants, ni par les avantages des adversaires de Jésus-Christ. Il est écrit que les méchants et les séducteurs réaliseront un progrès sur la terre, le progrès dans le mal, le progrès dans la destruction, le pro-

grès dans la désorganisation : *proficient in pejus* (2 Tim., 3, 13) ; mais il est écrit aussi que ce genre de succès ne durera jamais longtemps, et que les hommes qui résistent à la vérité, gens corrompus dans leur esprit et réprouvés au regard de la foi, ne tarderont à être convaincus de folie comme tous leurs devanciers dans la même voie (ibid., 8-9).

[...]

Instruction Pastorale, Carême 1863
Mgr Louis-Edouard Pie, *Évêque de Poitiers*
Œuvres, T. 4, p. 581

ÉGLISE CATHOLIQUE : UN FERME OPPOSANT À L'OSTPOLITIK DU VATICAN, LE PÈRE ALESSIO ULISSE FLORIDI (1920-1986)

Posted By *admin* On 9 avril 2018 @ 08:00 In 349, CE, Église catholique | [Comments Disabled](#)

Il convient de rappeler, parmi les plus fermes opposants à l'Ostpolitik du Vatican, le père Alessio Ulisse Floridi (1920-1986), figure d'une éminente stature culturelle et morale.

Entré très jeune dans la Compagnie de Jésus, le Père Floridi avait fait ses études au Collège Pontifical, le Russicum, où il avait appris à la perfection la langue russe.

En 1949, il avait été ordonné prêtre selon le rite byzantin slave. Son aspiration était d'accomplir un apostolat clandestin en Russie, comme ses autres confrères, mais ses supérieurs le destinèrent à la *Civiltà Cattolica*, la revue qui représentait le fer de lance de la Compagnie de Jésus. Le Père Floridi devint alors le soviétologue par excellence de la revue, à laquelle il collaborait par des articles résultant de ses lectures de première main de journaux, revues et documents parus en Union Soviétique. Ses articles, riches de notes et d'observations, étaient par leur sérieux lus et appréciés par les communistes eux-mêmes en Italie et à l'étranger.

L'élection de Jean XXIII et le lancement du Concile Vatican II allaient marquer un tournant dans la vie de ceux qui écrivaient des articles pour la *Civiltà Cattolica*. La revue des Jésuites, dans la nécrologie qu'elle publia lors du décès du Père Floridi, le 20 décembre 1986, indiquait que celui-ci avait quitté la *Civiltà Cattolica* parce que la vie de rédacteur lui semblait « trop statique et trop sédentaire ». En réalité, comme le Père Floridi lui-même me l'a raconté, il avait été brusquement congédié pour ne s'être pas plié à ses supérieurs lui imposant d'appliquer au communisme la devise de saint François de Sales : « une goutte de miel attire plus de mouches qu'un tonneau de vinaigre. »

Le Père Giovanni Caprile (1917-1993) avait subi le même discours. Lui en revanche avait accepté cette consigne et il était devenu, de critique implacable qu'il était, un défenseur fervent de la franc-maçonnerie. Le Père Floridi rappelait que le vœu d'obéissance des

Jésuites n'était pas systématique, comme beaucoup le croient, mais qu'il impose seulement « d'aller partout là où Sa Sainteté les enverra parmi les fidèles et les infidèles » (Constitutions, § 7). Et il ne se déroba pas lorsque fut en haut lieu décidé de l'envoyer le plus loin possible de la Villa Malta, siège de la revue *Civiltà Cattolica* à Rome. C'est ainsi qu'il se retrouva au Brésil, parmi les réfugiés russes, puis aux États-Unis, où il mena une mission fructueuse auprès des Catholiques ukrainiens de rite oriental, mais sans jamais capituler devant le *Novus Ordo*.

Lorsque je fis sa connaissance, en 1977, le Père Floridi était un homme imposant, de cinquante-sept ans, avec une barbe noire encadrant son visage qui était ouvert et jovial, toujours animé de ce sens de l'humour typique des vrais « Romains de Rome ». En 1976 il avait publié pour *La Casa di Matriona*, le livre : *Moscou et le Vatican*, qui fut traduit en plusieurs langues et qui reste encore un ouvrage de référence capital pour l'étude des rapports entre le Vatican et le Kremlin. Le 28 novembre 1977, pour la revue mensuelle *Cristianità*, j'avais réalisé avec lui une interview, que je reproduis intégralement ci-dessous. Il me semble, à la relire, que son analyse historique nous aide à comprendre en profondeur l'Ostpolitik d'hier et celle d'aujourd'hui (*Dissidence et Ostpolitik*, in *Cristianità*, 32 (1977), pp. 3-4).

Question : Votre livre *Moscou et le Vatican* est d'une trempe bien particulière. Il porte en sous-titre : *Les dissidents soviétiques face au « dialogue »*. La politique de détente entre le Saint-Siège et le Kremlin y est jugée du point de vue de la dissidence soviétique. Comment s'explique votre intérêt pour les « dissidents soviétiques » ?

Réponse : C'est très simple. J'ai toujours étudié l'Union Soviétique, et l'« homme soviétique », un homme dont la nature n'est pas différente de la nôtre, malgré le caractère « innaturel » du régime dans lequel il vit. Et je me suis rendu compte que quelque chose dans le monde était en train de se produire, une réaction commençant à se manifester.

Q. Cette réaction s'est limitée à une élite culturelle

ou bien elle s'est étendue au peuple soviétique ? On peut en effet suspecter qu'il ne s'agisse que d'un phénomène peu ancré, qu'il s'agisse seulement d'une « mode » culturelle...

R. Ce phénomène n'est absolument pas lié à une élite intellectuelle. Mais surtout à la dissidence religieuse, qui s'est développée dans de larges couches de la population. Je pense par exemple aux Catholiques ukrainiens et lituaniens, aux Baptistes, à l'Église Orthodoxe des catacombes, aux fidèles du Père Doudko, ou à ce qui est en train de se passer en Pologne, où la dissidence se développe et prend de l'ampleur parmi les ouvriers (Solidarność). Pourtant, il faut souligner que la réalité de la dissidence ne correspond ni toujours ni nécessairement à l'image que l'on en fait véhiculer en Occident. Car en Occident on ne connaît qu'une certaine dissidence, celle qui filtre à travers les réseaux intellectuels. Alors que la réalité de la dissidence religieuse populaire est beaucoup moins connue.

Q. Quel est donc le jugement que portent les « dissidents » sur le « dialogue » entre Moscou et le Vatican ?

R. Très négatif. Les dissidents n'ont aucune confiance dans le dialogue dont ils ressentent concrètement, du reste, les conséquences. Alors qu'ils devraient être les premiers bénéficiaires de cette politique de détente, ils en sont en réalité les victimes. Et j'ajouterais si vous me le permettez qu'il me paraît inconcevable que de la part des Catholiques, il s'en trouve qui veulent jeter sur eux l'ombre de la méfiance et des soupçons. J'en veux pour exemple un article d'un de mes confrères suisse, le Père Hotz, publié sur *La Civiltà Cattolica* et que votre revue a du reste brillamment contesté. Il me paraît paradoxal que, alors que les dissidents de l'Est invitent les Catholiques occidentaux à défier le dialogue, ce soit ces mêmes Catholiques qui en Occident invitent à soupçonner et à se méfier des dissidents.

Q. Quels sont les intérêts du Kremlin pour le « dialogue » ?

R. L'Union Soviétique, par le dialogue, obtient le silence du Vatican. Et ce silence affaiblit l'opposition au régime communiste, dans le pays et à l'étranger ; ce qui contribue d'une part à consolider les positions de l'empire soviétique à l'intérieur de ses frontières et d'autre part à favoriser son expansionnisme à l'international. Il est évident que Moscou recherche le soutien de Rome afin d'augmenter sa « crédibilité » au niveau international. Et cette « détente » est d'autant plus recherchée par Moscou qu'au sein même de l'empire soviétique les tensions augmentent.

Q. Quelles sont alors, d'après vous, les raisons qui poussent le Vatican à rechercher un « dialogue » avec le Kremlin ?

R. Ici, les choses sont plus complexes. Je dirais que l'on peut identifier au moins deux lignes stratégiques. La première est diplomatique, conventionnelle : elle vise à obtenir un *modus vivendi* entre le Vatican et l'État communiste dans le but de maintenir la « paix » internationale et la structure ecclésiale catholique sur le

territoire de l'empire soviétique. Par conséquent, le Vatican préfère ignorer l'Église clandestine et des catacombes qui menait et mène encore un apostolat héroïque de l'autre côté du rideau de fer. Il préfère instaurer un nouveau type de rapport « au grand jour » avec les autorités communistes. Ce qui signifie par exemple que les évêques catholiques doivent obtenir le « placet » soviétique pour leur nomination... Cette stratégie a été dessinée par l'archevêque Casaroli et son dicastère. Ce même Casaroli en a exposé un programme suffisamment explicite dans son discours sur Le Saint-Siège et l'Europe, qu'il a tenu à Milan le 20 janvier 1972.

Q. Vous parliez également d'une deuxième ligne stratégique...

R. Oui, c'est celle que j'appellerais la ligne « œcuménique », mise en place par le Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, dont le président est le cardinal Willebrands. Il s'agit donc du « dialogue œcuménique » entre l'Église Catholique romaine et le Patriarcat Orthodoxe de Moscou. C'est ce même Mgr Willebrands, alors secrétaire du Dicastère, qui a « négocié » dans le cadre de son séjour à Moscou (du 27 septembre au 2 octobre 1962), la participation des Orthodoxes russes au Concile Vatican II en tant qu'observateurs. Et même, les représentants russes ont été les premiers observateurs orthodoxes présents à Rome dès le soir de l'inauguration du Concile (le 11 octobre). D'ailleurs en ce moment, au *Russicum*, il y a une délégation orthodoxe qui est venue – comme habituellement – pour un pèlerinage. Un communiqué de l'agence de presse ANSA précise que « les rencontres se déroulent dans le cadre des échanges périodiques de visites entre les représentants du Saint-Siège et de l'Église orthodoxe russe et en même temps que la visite d'une délégation du Vatican au Patriarcat de Moscou ». Ce qui signifie que le Concile Vatican II a représenté ce « tournant » historique dans le déroulement des rapports entre l'Église de Rome et le Patriarcat orthodoxe de Moscou, qui jusqu'à maintenant s'est caractérisé par une prise de position anticatholique violente.

Q. Quelles sont, à votre avis, les raisons de ce changement de cap ?

R. Tout d'abord il convient de ne pas oublier les liens d'étroite collaboration et de dépendance directe du Patriarcat de Moscou à l'égard du Kremlin. Et il est évident que le Kremlin avait grand intérêt à empêcher toute tentative éventuelle du Concile de condamner officiellement le communisme. Du reste les occasions n'ont pas manqué où les invités russes ont nettement fait comprendre que le silence sur la question du communisme constituait la condition sine qua non de leur présence à Rome. L'Église orthodoxe russe n'a levé ses « réserves » à l'égard du Concile que lorsqu'il est apparu évident que le Concile ne condamnerait pas le communisme.

Q. Quels sont les « obstacles » que le Saint-Siège rencontre dans son « dialogue œcuménique » avec le Patriarcat de Moscou ?

R. L'un des principaux obstacles consiste à l'heure

actuelle dans la présence gênante de six millions de catholiques ukrainiens décidés à rester fidèles à leur tradition religieuse, historique et culturelle. Le Saint-Siège ne veut pas reconnaître le Patriarcat ukrainien, qui est le seul moyen de maintenir en vie, dans le pays et à l'étranger, l'Église catholique ukrainienne, parce que l'Église orthodoxe de Moscou exige la suppression des Catholiques ukrainiens. Actuellement, le Vatican se préoccupe plus des métropolitains schismatiques Nicodème et Pimen que du patriarche syriaque Slipyi.

Q. Pourquoi ce rapport tellement étroit entre le Kremlin et le Patriarcat de Moscou ?

R. Le Patriarcat de Moscou joue deux rôles importants. Le premier, intérieur, est une fonction de filtre, de roulement à billes. Il consiste à garder soumis au régime communiste les fidèles. Le second, extérieur, consiste à faire croire aux chefs des autres églises chrétiennes que le communisme n'est pas si méchant qu'on le dit et d'accréditer l'« effort » déployé par ce dernier pour la paix dans le monde. À ce propos, le rôle joué par l'Église orthodoxe de Moscou au sein du Conseil mondial des Églises, refusant d'apporter son soutien aux pacifiques dissidents soviétiques, tout en ne ménageant pas son appui aux « dissidents », terroristes de surcroît, d'autres pays occidentaux.

Q. Ne croyez-vous pas que le Kremlin a les mêmes intentions dans la suite de ses rapports avec le Vatican ?

R. Certainement. Dans les pays communistes où s'établit un rapport diplomatique ou conventionnel, les autorités du gouvernement octroient leur approbation pour la nomination des évêques, à condition que ceux-ci acceptent toute la loi soviétique, y compris, évidemment, ce qui concerne la religion. De cette façon, le gouvernement se décharge sur les autorités ecclésiastiques du poids odieux de faire respecter les lois iniques. Actuellement, le prêtre zélé qui enseigne le catéchisme est souvent suspendu par son évêque, avant même que par l'autorité civile.

Q. Comment les fidèles réagissent-ils face à cette situation dramatique ?

R. Derrière le rideau de fer, les fidèles se trouvent confrontés à de véritables drames de conscience. Généralement, ils les résolvent, en choisissant le chemin difficile mais courageux de la résistance aux autorités ecclésiastiques. Et c'est là probablement l'aspect le plus intéressant du phénomène : la dissidence des civils contre le pouvoir ecclésiastique va en s'intensifiant. C'est ce qui se passe en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Lituanie. Plus de cent prêtres lituaniens ont demandé au Saint-Père de pouvoir rester sans évêque plutôt que de trahir le mandat du Christ.

Q. Considérez-vous comme impossible un modus vivendi entre l'État soviétique et le Vatican ?

R. Je crains que le Vatican ne soit en train d'oublier une chose qu'ont rappelée les dissidents aussi lors des Auditions Sakharov : que l'État soviétique veut la destruction de toute religion et donc de la religion catholique. Par conséquent, je ne vois pas sur quels

éléments on pourrait fonder un modus vivendi entre l'Église catholique et l'athéisme communiste.

Q. Que pensez-vous de la thèse selon laquelle un durcissement de position de la part du Vatican pourrait mettre en danger la paix internationale ?

R. On nous a toujours enseigné au catéchisme, depuis notre enfance, que Dieu passe avant tout le reste et qu'il vaudrait mieux que le monde périsse plutôt que de commettre un péché, une offense à Dieu. Une catastrophe nucléaire serait donc moins grave qu'un péché mortel. On dirait que cette Foi n'existe plus chez les autorités ecclésiastiques, qui sont obsédées par la recherche de la paix à tout prix. Sauver des vies humaines leur paraît prioritaire par rapport à empêcher la violation des droits de Dieu. C'est là un problème gravissime, dont la solution revient aux théologiens, aux évêques et au Pape. C'est à eux que je pose la question. Je crois que leur comportement justifie la dissidence religieuse, qui fait sien l'enseignement de Saint Pierre, qui indique que nous devons « obéir à Dieu avant d'obéir aux hommes » (Actes des Apôtres 5, 29).

Le Père Alessio Ulisse Floridi est mort prématurément le 7 novembre 1986, à la clinique Regina Apostolorum d'Albano (Rome), des suites de complications imprévues après une opération. Les sœurs de la clinique avaient été édifiées de son comportement dans la maladie. Aujourd'hui, nous l'invoquons, en tant que témoin à charge contre la trahison faite à l'Église chinoise, « bradée » au régime communiste par le Pape François et le cardinal Parolin.

Roberto de Mattei

Correspondance Européenne, 9 avril 2018